

11^e DIMANCHE. TEMPS ORDINAIRE (C)

1^{er} LECTURE (2S 12,7-10.13)

Lecture du second livre de Samuel.

Après le péché de David, le prophète Nathan vint le trouver et lui dit: "Cet homme, c'est toi. Voici ce que dit Yahvé, le Dieu d'Israël: Je t'avais consacré comme roi d'Israël, je t'avais délivré de la main de Saül, je t'avais donné la maison de ton seigneur et les femmes de ton seigneur, je t'avais donné la maison d'Israël et celle de Juda, et si ce n'était pas assez, j'aurais fait encore bien plus. Pourquoi donc as-tu méprisé la parole de Yahvé? Pourquoi as-tu fait cette chose si mauvaise à ses yeux, de frapper par l'épée Urie le Hittite? Tu as pris pour toi sa femme, et lui, tu l'as tué par l'épée des Ammonites. Pour cela, l'épée désormais ne s'écartera plus de ta maison, parce que tu m'as méprisé et que tu as pris la femme d'Urie le Hittite pour en faire ta propre femme. David répondit à Nathan: "J'ai péché contre Yahvé!" Nathan dit alors à David: "Voici que Yahvé efface ton péché, tu ne mourras pas."

PSAUME DE MÉDITATION (Ps 32)

Heureux qui a sa faute pardonnée, son péché effacé;
heureux cet homme que le Seigneur
voit sans dette et dont l'esprit n'a rien à cacher.

Je t'ai fait connaître mon péché,
je n'ai plus caché ma faute, j'ai dit:
"Devant le Seigneur je reconnâtrai mon tort",
et tu as remis ma dette, pardonné mon péché.

Tu es pour moi le secret refuge,
de l'épreuve tu me rachètes et ton salut m'enveloppe.
Réjouissez-vous dans le Seigneur, vous, ses fidèles,
criez votre joie, vous qui avez le cœur droit.

2^{ème} LECTURE (Ga 2,16.19-21)

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Galates.

Frères, nous avons reconnu que l'on ne reçoit pas la droiture du cœur par la pratique de la Loi, mais par la foi selon le Christ Jésus. Et nous avons cru dans le Christ Jésus pour

être droits aux yeux de Dieu grâce à cette foi selon le Christ et non par la pratique de la Loi. Car si l'on s'en tient aux œuvres de la Loi, nul mortel ne sera reconnu juste. Quant à moi, c'est la Loi elle-même qui m'a amené à mourir à la Loi afin de vivre pour Dieu. J'ai été crucifié avec le Christ, et si maintenant je vis, ce n'est plus moi qui vis: le Christ vit en moi. Et ce que je vis maintenant dans la chair, je le vis avec cette foi où le Fils de Dieu m'a aimé et a donné sa vie pour moi. Voilà ma façon de ne pas mépriser la générosité de Dieu. Car si l'on devient juste à partir de la Loi, le Christ est mort pour rien!

ÉVANGILE (Lc 7,36-8,3)

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc.

Un Pharisien avait invité Jésus à manger chez lui. Il entra dans la maison du Pharisien et s'allongea pour le repas. Or dans cette ville il y avait une femme connue comme pécheresse. Sachant que Jésus était à table dans la maison du Pharisien, elle se procura un vase précieux rempli de parfum. Elle se tenait en arrière, aux pieds de Jésus, et elle pleurait. Bientôt ses larmes commencèrent à inonder les pieds de Jésus. De ses cheveux elle les essuyait et les embrassait longuement puis elle y versait du parfum. En voyant cela, le Pharisien qui l'avait invité se dit en lui-même: "Si cet homme était prophète, il saurait que celle qui le touche est une pécheresse; il connaîtrait cette femme et comment elle est". Jésus prend alors la parole et lui dit: "Simon, j'ai quelque chose à te dire." Et celui-ci de répondre: "Parle, maître!" Jésus reprend: "Un homme a prêté de l'argent à deux clients, l'un lui doit cinq cents pièces d'argent, l'autre cinquante. Comme aucun des deux n'a de quoi lui rendre, il efface leurs dettes à tous les deux. Lequel, à ton avis, l'aimera davantage?" Simon répond: "Je suppose que c'est celui qui avait la plus grande dette." Jésus lui dit: "Tu as bien jugé!" Et se tournant vers la femme, il dit à Simon: "Tu vois cette femme. Je suis entré chez toi et tu ne m'as pas versé d'eau sur les pieds, mais elle, elle les a inondés de ses larmes et les a essuyés de ses cheveux. Tu ne m'as pas embrassé; mais depuis qu'elle est entrée, elle n'a pas cessé de m'embrasser longuement les pieds. Tu ne m'as pas parfumé la tête, alors qu'elle a couvert mes pieds de parfum. C'est pourquoi, je te le dis, ses péchés, ses nombreux péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé! Mais celui à qui l'on pardonne peu, montre peu d'amour!" Jésus dit alors à la femme: "Tes péchés sont pardonnés!" Et les invités commencèrent à se dire les uns aux autres: "Comment peut-il maintenant pardonner les péchés?" Mais de nouveau Jésus s'adressa à la femme: "Ta foi t'a sauvée, va en paix." Jésus parcourait ainsi villes et villages, prêchant et donnant la bonne nouvelle du Royaume de Dieu; les Douze l'accompagnaient et aussi certaines femmes qu'il avait guéries d'esprits mauvais ou d'infirmités: Marie, appelée la Magdaléenne, qu'il avait délivrée de sept démons; Jeanne, femme de Chouza intendant d'Hérode; Suzanne; et beaucoup d'autres qui les assistaient de leurs biens personnels.